



## EDITO

**LE 10 MAI**  
**PRENONS**  
**UN**  
*printemps*  
*d'avance*

**EN TÉLÉTRAVAIL COMME DANS LES SERVICES**  
**LE 10 MAI TOUTES ET TOUS GRÈVISTES !**  
**À L'APPEL DE L'INTERSYNDICALE**

Dans un contexte sanitaire plus que compliqué et incertain, à défaut de tirer les leçons des politiques menées depuis des années et changer de « cap », à décider au contraire d'aller « plus vite » dans la mise en place de ses réformes régressives et mortifères ; réforme des retraites, loi sécurité globale ...

A la DGFIP, même constat de retour des réformes : le NRP et la poursuite de la loi transformation de la fonction publique sont relancées de plus belle, malgré un rejet massif des agents.

La CGT Finances publiques rejette ces réformes faites contre les agents.

Cet entêtement incompréhensible va à l'encontre de la reconnaissance légitime de l'engagement quotidien des agent-es.

A l'appel de l'intersyndicale nationale, une journée de grève est prévue le 10 mai prochain.

**ALORS TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 10 MAI, EN PRÉSENTIEL OU EN TÉLÉTRAVAIL ON NE LÂCHE RIEN !**

DANS LE CADRE DE L'APPEL À LA GRÈVE POUR LE 10 MAI 2021, L'INTERSYNDICALE DGFIP A DÉGAGÉ UNE PLATEFORME REVENDICATIVE COMMUNE QUI S'ARTICULE AUTOUR DE 4 THÈMES :

- DROITS ET GARANTIES DES PERSONNELS.
- POUVOIR D'ACHAT ET RÉMUNÉRATION.
- CONDITIONS DE TRAVAIL ET TÉLÉTRAVAIL.
- MISSIONS ET STRUCTURES.

CETTE PLATEFORME EST CONSTRUITE AUTOUR DE REVENDICATIONS QUI POUR UNE GRANDE MAJORITÉ RELÈVENT DE DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET MINISTÉRIELLES DONT LA DIRECTION GÉNÉRALE DOIT ÊTRE PARTIE PRENANTE.

## 10 % POUR LA FONCTION PUBLIQUE

Les services publics, les fonctionnaires et agents qui les font fonctionner ont montré et montrent, à l'occasion de la crise sanitaire, leur caractère incontournable au service de la population. C'est vrai dans la santé, mais c'est le cas dans tous les domaines, en particulier les services de proximité. Ils participent notamment des amortisseurs sociaux d'autant plus indispensables que la pauvreté et les inégalités se sont particulièrement accrues depuis mars 2020.

Parce que les attaques concernent toute la fonction publique, et par conséquent la population, et qu'il est nécessaire d'y répondre globalement, les fédérations CGT de la fonction publique de l'État, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique territoriale ont décidé conjointement d'engager cette campagne pour des mesures d'urgence :

- 10 % de temps de travail en moins
- 10 % d'effectif en plus
- 10 % d'augmentation indiciaire et salariale
- 10 % de temps de formation

### **Recul de la DGFIP : suppression de la limitation de la participation aux concours DGFIP**

Suite aux interventions des organisations syndicales et notamment la CGT Finances publiques et son courrier à la ministre de la transformation de la Fonction publique, le conseil commun de la Fonction publique du lundi 22 février a supprimé la limitation de la participation aux concours de la DGFIP.

La DGFIP se voit dans l'obligation de retirer cette limitation après l'avoir imposé sans concertation.



### **FONDS DE SOLIDARITE : DES MILLIARDS QUI S'ÉCHAPPENT**

Depuis avril 2020, le gouvernement a décidé la mise en place de ce fonds de solidarité aux entreprises suite au confinement de la population et de l'arrêt de l'économie. Au départ, c'était un montant forfaitaire de 1 500 euros puis cela a été étendu à certains secteurs d'activité et à vu les montants réévalués jusqu'à 10 000 euros ou 20 % du chiffre d'affaires dans la limite de 200 000 euros. Au mois de décembre, 1,9 millions d'entreprises en ont bénéficié pour un montant cumulé de 14,5 milliards de dollars.

Dans le 94, les services ont été mobilisés pour traiter le nombre incalculable de demandes : les SIE, les PCE, les brigades de vérification ... Cela représente une surcharge d'activité considérable pour les services.

Pour tenter de palier à cela, la DGFIP et les DDFIP font appel à des contractuels pour une durée de 6 mois (250 au niveau national). La DDFIP du VAL DE MARNE n'a pas échappé à cet appel à candidature.

Alors que le gouvernement a voté des milliards d'euros d'aide aux entreprises dès le mois de mars, alors que l'on distribue des milliards sans contrepartie, les postes vacants ne sont toujours pas pourvus, le point d'indice est toujours gelé.

Ces milliards seraient plus utiles pour financer un recrutement massif dans la fonction publique, un recrutement massif pour faire face à l'augmentation des charges de travail, à assurer nos missions, pour l'augmentation générale des salaires et au dégel du point d'indice.

## TEMPS DE TRAVAIL, UN TOURNANT HISTORIQUE

Malgré les vieilles rhétoriques du patronat et de la droite réactionnaire sur le « coût du travail » et les 35 heures, l'entreprise LDLC, spécialiste de la vente de matériel informatique, par la mise en place d'un accord sur le temps de travail réduisant le travail des effectifs hebdomadaire de 35 heures à 32 heures, vient confirmer la justesse de nos revendications sur la nécessité d'abaisser le temps de travail pour travailler mieux, moins et tou-te-s.

Contrairement aux traditionnels accords sur les 35 heures, cet accord ne permet pas la capitalisation en jour de RTT pour compenser les dépassements hebdomadaires mais applique bien une réalité de 4 jours travaillés par semaine et de 3 jours de repos effectifs.



Dans la foulée, c'est une autre entreprise lyonnaise, IT-Partner, qui fait le choix de réduire le temps de travail à 32 heures avec 47 jours de repos en plus par an.

### **32 heures maintenant, c'est possible !**

Nos parlementaires n'ont plus qu'à en prendre de la graine pour légiférer, d'autant qu'avec 9 % de chômage et des prévisions à 11 % pour 2021, il est plus que d'actualité d'abaisser le temps de travail et de permettre à chacun-e une activité et un revenu digne s'inscrivant dans le cadre du travail.

## TELETRAVAIL

Pour la CGT Finances publiques 94, si le télétravail ne doit pas être imposé, il doit être accordé aux agents qui le demandent.

La CGT Finances 94 a demandé à la direction, lors du CHSCT du 12 février dernier, la tenue d'un groupe de travail sur le télétravail, pour les agents des 3 directions relevant du CHSCT (DDFIP94, DNID, douanes d'ORLY). En effet, vu le nombre d'agents en télétravail, il est urgent de régler certaines problématiques : comment prévenir les troubles musculo-squelettiques, s'assurer que les agents aient connaissance des règles d'ergonomie, recenser les risques psychosociaux liés au télétravail (sentiment d'isolement, détérioration possible des rapports sociaux entre télétravailleurs et agents en présents ...), aménagement du poste de travail à domicile, précision des modalités de contact du télétravailleur sur les plages fixes ...

Cette liste, non exhaustive, doit recevoir des réponses rapides dans attendre des réponses nationales. Elles doivent être réglées immédiatement en local en attendant que des précisions nationales soient apportées

Afin de préparer ce groupe de travail (dont nous attendons toujours la date de réunion), la CGT Finances publiques 94 a fait circuler un questionnaire à destination de l'ensemble des agents sur l'environnement de travail et le télétravail.

**N'HÉSITES PAS A NOUS FAIRE REMONTER TOUTE DIFFICULTÉ QUE TU RENCONTRES DANS LE CADRE DU TELETRAVAIL.**

La participation d'agents du 94 aux réponses téléphoniques du numéro national inscrit dans la déclaration de revenu 2021 ampute gravement nos conditions de travail. En effet, alors que les services ont été vidés, les agents d'assiette doivent répondre aux appels incessants, tout en maintenant un accueil physique important. Mais à cela s'ajoutent les appels « classiques ». Les agents vivent dans le bruit incessant des sonneries de téléphone et sont éreintés.

## LES PERIPETIES DU CHSCT

C'est avec stupeur que les membres du CHSCT ont appris en début d'année que sur le budget alloué au CHSCT pour 2021 serait amputé de 153 000 euros. Et pire encore, que 153 000 euros de l'année 2020 n'ont finalement pas pu être dépensés et sont définitivement perdus ! En même temps, quand le CHSCT ne dispose plus de secrétaire-animateur (peut être peut-on se poser des questions sur les raisons, 3 secrétaires-animateurs en 3 ans qui ne restent pas!), la direction fait à sa façon, et à priori, ce n'est pas la bonne.

Après avoir relancé la présidente du CHSCT à de nombreuses reprises, elle nous indique en avril (enfin) que le secrétariat général nous financera les actions cette année dans une limite de 153 000 euros. Elle nous précise tout de même que les actions devront entrer dans le cadre strict du CHSCT et que les devis pourrons être rejetés par le secrétariat général. Sur ce point, les membres du CHSCT ministériel nous donne une autre version : les actions seront validées sur la seule décision du CHSCT.

La présidente du CHSCT voudrait-elle faire comme il y deux ans : décider elle même comment dépenser le budget du CHSCT Finances 94 ?

## CAMPAGNE D'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

La campagne d'entretien professionnel suit son cours. Si tu as des questions sur la procédure à suivre, n'hésite pas à contacter la section ou à consulter le guide de l'entretien professionnel de la CGT, disponible sur le site de la CGT Finances publiques et sur le site de la section.

Pour information, les CAPL de recours en révision de la notation auront lieu :

- le 14 juin (matin) pour les A
- le 14 juin (après-midi) pour les C
- le 21 juin (matin) pour les B

NE RESTES PAS SEUL-E, les élu-es CGT en CAPL sont à ta disposition. Tu peux les contacter pour tout conseil concernant ton recours hiérarchique ou ton recours en CAPL (envoi d'un mail sur la boîte de section).

## MUTATIONS LOCALES 2021

Une nouvelle campagne de mutations locales va s'ouvrir. Malgré la suppression des CAPL de mutations locales, la CGT met tout en œuvre pour défendre un traitement juste et équitable des vœux des collègues.

N'hésite pas à nous demander de défendre ton dossier et à demander conseil à tes représentant-es CGT, qui sont là pour te soutenir et te défendre.

A CONSULTER :

- note du 20/04/2021 sur les mouvements locaux des C et du 26/04/2021 pour les B (Ulysse 94)
- Guide des mutations locales de la CGT Finances publiques (sur le site de la section)



**La section CGT Finances publiques 94 apporte tout son soutien aux camarades et organisations CGT qui ont fait l'objet d'attaques inadmissibles lors de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai à PARIS.**

## DEMANDE D'INFORMATIONS à retourner à CGT Finances publiques 94

(par la navette ou dans la boîtes aux lettres située à côté du local syndical à CRETEIL)

- Je souhaite être inscrit-e sur la liste de diffusion de la CGT Finances publiques 94 afin de recevoir l'ensemble des informations de la section
- Je souhaite recevoir un bulletin d'adhésion à la CGT Finances publiques 94

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse mail pro : \_\_\_\_\_

Et / ou adresse mail perso : \_\_\_\_\_

Service : \_\_\_\_\_

*La demande peut également être faite par mail*

CGT Finances publiques 94 – 1 place du Général Pierre Billotte 94040 CRETEIL – 01 41 94 37 57

Facebook : CGT Finances Publiques 94 – site internet : [www.dgfip.cgt.fr/94/](http://www.dgfip.cgt.fr/94/)

Permanence le jeudi après-midi